

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/06/2016

Réception par le Prefet : 14/06/2016

Publication : 17/06/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-6-4-2

Séance du vendredi 10 juin 2016

MODIFICATION ET DESIGNATION D'UN CONSEILLER DEPARTEMENTAL POUR REPRESENTER LE DEPARTEMENT AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE MAINTIEN A DOMICILE DE MULHOUSE (APAMAD)

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHITTLY, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHELLENBERGER donne procuration à Mme LUTENBACHER

ABSENTS : MM. DELMOND, HEMEDINGER, Mme SCHMIDIGER, M. VOGT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L.3121-22 et L.3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation des membres ou des délégués du Conseil Départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,
- VU la délibération du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental du Haut-Rhin n° CG-2015-4-1-11 du 16 avril 2015 portant désignation des représentants du Conseil départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,
- VU les statuts de l'Association pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile de Mulhouse du 20 octobre 2008, articles 3 et 8,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- désigne M. Alain COUCHOT, à la place de M. Philippe TRIMAILLE, en qualité de représentant du Conseil départemental à l'Association pour l'Accompagnement et le Maintien à Domicile de Mulhouse, pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité